

#### DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Bureau des élections et du fonctionnement des assemblées

#### ARRETE n°2023-PREF-DRCL/322 du 15 décembre 2023

modifiant l'arrêté n°2023-PREF-DRCL-182 du 1er août 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité de la liste électorale et compétente pour statuer sur les recours administratifs préalables formés par les électeurs intéressés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire

Le Préfet de l'Essonne, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

VU le code électoral et notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

**VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Bertrand GAUME, préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

**VU** le décret du 6 décembre 2022 portant nomination de M. Olivier DELCAYROU, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de sous-préfet hors-classe, secrétaire général de la préfecture de l'Essonne;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DCPPAT-BCA-201 du 6 novembre 2023 portant délégation de signature à M. Olivier DELCAYROU, secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, sous-préfet de l'arrondissement chef-lieu;

**VU** la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** l'addendum INTA2031715J à l'instruction INTA1830120J relative à la tenue des listes électorales complémentaires du 21 novembre 2018 ;

**VU** l'arrêté n°2023-PREF-DRCL-182 du 1<sup>er</sup> août 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité de la liste électorale et compétente pour statuer sur les recours administratifs préalables formés par les électeurs intéressés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire ;

**VU** le courrier du 07 décembre 2023 du maire de la commune d'Ormoy informant de la démission d'un membre titulaire de la commission de contrôle ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de modifier la composition de la commission de contrôle de la commune d'Ormoy.

SUR PROPOSITION du secrétaire général;

#### ARRÊTE

#### Article 1er:

La liste des membres de la commission de contrôle est modifiée selon le tableau joint au présent arrêté.

#### Article 2:

Le secrétaire général et le maire de la commune concernée, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Pour le préfet et par délégation, le secrétaire général,

Olivier DELCAYROU

### Annexe à l'arrêté n°2023-PREF-DRCL/322 du 15 décembre 2023

## Arrondissement d'Évry

# Communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

## Composition prévue par le VII. 1° de l'article L.19 du code électoral

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribuna judiciaire
Ormoy	Titulaire : Frédéric DUBOZ	Titulaire : Fabien ANGEL	Patrice TAMPIGNY
	Suppléante : Mylène HUEBRA	Suppléant : Denis BIZET	